

CAP VERT

Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros

Siège social : 10 rue des Cuirassiers

69003 LYON

383 979 036 RCS LYON

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE LORS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 78 185.00 euros de la manière suivante :

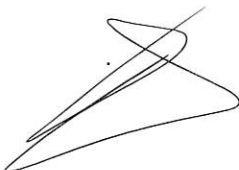
Une somme..... 78 185.00 euros
En totalité au compte "autres réserves"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédemment clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifie conforme par
Le Président**



CAP-VERT

Société par Actions Simplifiée

10, rue des Cuirassiers

69003 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

CAP-VERT
Société par Actions Simplifiée
10, rue des Cuirassiers
69003 LYON

A l'Assemblée générale de la société **CAP-VERT**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CAP-VERT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

SEFAC



Représentée par Monsieur Julien COMPEYRON
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	460 205,37	<i>39,40</i>	757 773,38	<i>67,25</i>	(297 568,01)	<i>-39,27</i>
Autres immobilisations corporelles	15 891,77	<i>1,36</i>	24 703,07	<i>2,19</i>	(8 811,30)	<i>-35,67</i>
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	43 667,35	<i>3,74</i>	43 667,35	<i>3,88</i>		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	1 648,00	<i>0,14</i>	1 648,00	<i>0,15</i>		
28182000 AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TR	(27 775,58)	<i>-2,38</i>	(19 042,11)	<i>-1,69</i>	(8 733,47)	<i>-45,86</i>
28183000 AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUR	(1 648,00)	<i>-0,14</i>	(1 570,17)	<i>-0,14</i>	(77,83)	<i>-4,96</i>
Autres participations	16 800,00	<i>1,44</i>	17 790,00	<i>1,58</i>	(990,00)	<i>-5,56</i>
26100000 TITRES - SCCV LES RICHARDES 3			990,00	<i>0,09</i>	(990,00)	<i>-100,00</i>
26120000 TITRES - SAS FONCIERE 3.0	5 000,00	<i>0,43</i>	5 000,00	<i>0,44</i>		
26130000 TITRES - SCI DESAIX VIVIER MERLE	10 000,00	<i>0,86</i>	10 000,00	<i>0,89</i>		
26140000 TITRES - SAS REPUBLIQUE 2022	500,00	<i>0,04</i>	500,00	<i>0,04</i>		
26150000 TITRES - SCCV 22bis SAQUIN	800,00	<i>0,07</i>	800,00	<i>0,07</i>		
26160000 TITRES - SCCV L'ADROIT D'ISERE	500,00	<i>0,04</i>	500,00	<i>0,04</i>		
Créances rattachées à des participations	427 513,60	<i>36,60</i>	715 280,31	<i>63,48</i>	(287 766,71)	<i>-40,23</i>
26710000 CREANCES / PART - SCCV LES RICHARD			117 911,00	<i>10,46</i>	(117 911,00)	<i>-100,00</i>
26720000 CREANCES / PART - SAS FONCIERE 3.0	117 648,00	<i>10,07</i>	157 708,00	<i>14,00</i>	(40 060,00)	<i>-25,40</i>
26730000 CREANCES / PART - SCI DESAIX VIVIE	5 955,99	<i>0,51</i>	156 117,59	<i>13,85</i>	(150 161,60)	<i>-96,18</i>
26740000 CREANCE S/ PART - SAS REPUBLIQUE 2	300 862,53	<i>25,76</i>	277 500,00	<i>24,63</i>	23 362,53	<i>8,42</i>
26780000 ICNE S/ CREANCES RATTACHEES A DE	3 047,08	<i>0,26</i>	6 043,72	<i>0,54</i>	(2 996,64)	<i>-49,58</i>
TOTAL III - Actif Circulant NET	707 742,56	<i>60,60</i>	369 082,89	<i>32,75</i>	338 659,67	<i>91,76</i>
Autres créances	248 460,09	<i>21,27</i>	242 402,53	<i>21,51</i>	6 057,56	<i>2,50</i>
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	3 806,00	<i>0,33</i>			3 806,00	
46720000 NOTAIRES CHAINE ET ASSOCIES	333,00	<i>0,03</i>	333,00	<i>0,03</i>		
46750000 SEP LYON 2 - CHARLEMAGNE	244 321,09	<i>20,92</i>	242 069,53	<i>21,48</i>	2 251,56	<i>0,93</i>
Disponibilités	459 282,47	<i>39,32</i>	126 680,36	<i>11,24</i>	332 602,11	<i>262,55</i>
51215000 CREDIT MUTUEL - COMPTE A TERME	250 000,00	<i>21,41</i>			250 000,00	
51220000 BNP PARIBAS	209 282,47	<i>17,92</i>	126 680,36	<i>11,24</i>	82 602,11	<i>65,21</i>
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 167 947,93	<i>100,00</i>	1 126 856,27	<i>100,00</i>	41 091,66	<i>3,65</i>

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	900 201,67	77,08	822 016,67	72,95	78 185,00	9,51
Capital Social ou individuel	7 500,00	0,64	7 500,00	0,67		
10000000 CAPITAL	7 500,00	0,64	7 500,00	0,67		
Réserve légale	750,00	0,06	750,00	0,07		
10611000 RESERVE LEGALE	750,00	0,06	750,00	0,07		
Réserves réglementées	122,45	0,01	122,45	0,01		
10620000 RESERVES INDISPONIBLES	122,45	0,01	122,45	0,01		
Autres réserves	813 644,22	69,66	714 842,83	63,44	98 801,39	13,82
10680000 AUTRES RESERVES	813 644,22	69,66	714 842,83	63,44	98 801,39	13,82
Résultat de l'exercice	78 185,00	6,69	98 801,39	8,77	(20 616,39)	-20,87
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	267 746,26	22,92	304 839,60	27,05	(37 093,34)	-12,17
Emprunts et dettes financières divers	224 759,26	19,24	264 463,64	23,47	(39 704,38)	-15,01
45500200 C/CT COTTARD PIERRE ANTOINE	224 759,26	19,24	264 463,64	23,47	(39 704,38)	-15,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 085,00	3,52	12 521,96	1,11	28 563,04	228,10
040C 100000 FOURNISSEURS	3 780,00	0,32	6 681,96	0,59	(2 901,96)	-43,43
40810000 FACTURES FOURNISSEURS NON PARVE	37 305,00	3,19	5 840,00	0,52	31 465,00	538,78
Dettes fiscales et sociales	602,00	0,05	25 564,00	2,27	(24 962,00)	-97,65
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			24 962,00	2,22	(24 962,00)	-100,00
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	602,00	0,05	602,00	0,05		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 300,00	0,11	2 290,00	0,20	(990,00)	-43,23
26910000 PARTS NON LIBEREES - SCCV LES RICH			990,00	0,09	(990,00)	-100,00
26920000 PARTS NON LIBEREES - SCCV 22bis SAQ	800,00	0,07	800,00	0,07		
26930000 PARTS NON LIBEREES - SC L'ADROIT D'	500,00	0,04	500,00	0,04		
TOTAL DU BILAN PASSIF	1 167 947,93	100,00	1 126 856,27	100,00	41 091,66	3,65

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations %
Total des produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue Biens					
Production vendue Services + Travaux					
Montant net du chiffre d'affaires					
Total des charges d'exploitation	55 389,47		20 317,59		35 071,88 172,62
Autres achats et charges externes	45 626,17		10 265,79		35 360,38 344,45
61510000 ENTRETIEN ET REPARATIONS VEHICU	295,62		649,77		(354,15) -54,50
61620000 ASSURANCE VEHICULE	3 101,87		3 119,66		(17,79) -0,57
62260000 HONORAIRES	5 477,00		5 190,20		286,80 5,53
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	4 400,00		681,96		3 718,04 545,20
62263000 PRESTATIONS DE SERVICES - ALCAST	31 200,00				31 200,00
62270000 FRAIS ACTES	280,57				280,57
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	871,11		624,20		246,91 39,56
Impôts, taxes et versements assimilés	952,00		769,00		183,00 23,80
63500000 TAXES DIVERSES			167,00		(167,00) -100,00
63511000 COT. FONCIERE ENTREPRISES	350,00				350,00
63514000 TVS	602,00		602,00		
Dotation aux amortissements sur immobilisations	8 811,30		9 282,80		(471,50) -5,08
68112000 DOT AMORT IMMO CORPORELLES	8 811,30		9 282,80		(471,50) -5,08
Résultat d'exploitation	(55 389,47)		(20 317,59)		(35 071,88) -172,62
Bénéfice attribué ou perte transférée	462,56		139 590,69		(139 128,13) -99,67
75500000 QP BENEFICES SUR OP. EN COMMUN	462,56		139 590,69		(139 128,13) -99,67
Total des produits financiers	145 805,60		8 165,28		137 640,32 N/S
Produits financiers de participations	145 805,60		8 165,28		137 640,32 N/S
76110000 DIVIDENDES - FONCIERE 3.0	120 000,00				120 000,00
76152000 INTERETS C/C - FONCIERE 3.0	6 487,08				6 487,08
76153000 INTERETS C/C - SCI SVM	5 955,99				5 955,99
76154000 INTERETS C/C - SAS REPUBLIQUE 2022	13 362,53				13 362,53
76170000 REVENUS CREANCES RATTACHEES A D			8 165,28		(8 165,28) -100,00
Total des charges financières					
Résultat financier	145 805,60		8 165,28		137 640,32 N/S
Résultat courant avant impôts	90 878,69		127 438,38		(36 559,69) -28,69
Total des produits exceptionnels	311 168,62		173 100,00		138 068,62 79,76
Produits exceptionnels sur opérations en capital	311 168,62		173 100,00		138 068,62 79,76
77560000 PROD.CESS.ACTIFS FINANCIERS	311 168,62		173 100,00		138 068,62 79,76
Total des charges exceptionnelles	323 862,31		173 550,99		150 311,32 86,61

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		290,00		200,00		90,00	45,00
67120000	PENALITES ET AMENDES	290,00		200,00		90,00	45,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital		323 572,31		173 350,99		150 221,32	86,66
67560000	VNC DES ACTIFS FINANC. CEDES	323 572,31		173 100,00		150 472,31	86,93
67800000	CHARGES EXCEPTIONNELLES			250,99		(250,99)	-100,00
Résultat exceptionnel		(12 693,69)		(450,99)		(12 242,70)	N/S
Impôts sur les bénéfices				28 186,00		(28 186,00)	-100,00
69510000	IMPOTS SUR LES BENEFICES			28 186,00		(28 186,00)	-100,00
Résultat de l'exercice		78 185,00		98 801,39		(20 616,39)	-20,87

ANNEXES

31/12/2023

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 167 948** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **457 437** euros et un total **charges** de **379 252** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **78 185** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC **2014-03** et des **règlements ANC 2018-07** relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Évaluation des amortissements

Conformément aux règlements du CRC, l'entreprise a opté pour la simplification offerte aux PME consistant à conserver les conditions d'amortissement définies par les usages antérieurs.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- Agencements et aménagements : Linéaire 8 ans
- Matériel de transport : Linéaire 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : Linéaire 3 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	43 667					43 667
Matériel de bureau, mobilier	1 648					1 648
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 315					45 315
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	733 070		518 439		807 196	444 314
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	733 070		518 439		807 196	444 314
TOTAL	778 386		518 439		807 196	489 629

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	19 042	8 733		27 776
	Matériel de bureau, mobilier	1 570	78		1 648
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 612	8 811		29 424	
TOTAL		20 612	8 811		29 424

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	{ <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL						
Dont dotations et reprises		{ <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	427 514	427 514	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 806	3 806	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	244 654	244 654		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		675 974	675 974	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 085	41 085		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	602	602		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 300	1 300		
	Groupe et associés (2)	224 759	224 759		
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		267 746	267 746		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		224 759			

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	15,0000	7 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	500,00	15,0000	7 500,00

--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		37 907
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 305
<i>FACTURES FOURNISSEURS NON PARVENUES</i>	37 305	
Dettes fiscales et sociales		602
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	602	

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SCCV 22bis SAQUIN		1 000	80,00	
 2. Participations (10 à 50 %)				
SAS FONCIERE 3.0		745 966	50,00	727 963
SCI DESAIX VIVIER-MERLE		42 199	32,26	997
SEP LYON 2 - CHARLEMAGNE		925	50,00	925
SAS REPUBLIQUE 2022		(72 172)	50,00	(73 172)
SCCV L'ADROIT D'ISERE		(4 118)	50,00	(5 118)
 B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Désignation de l'entreprise SAS CAP-VERT		10 Rue des Cuirassiers		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		69003 LYON		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
SIRET		3 8 3 9 7 9 0 3 6 0 0 0 3 5		Durée de l'exercice précédent *	
		<i>certifié conforme</i>		Exercice N clos le 31122023	
				Exercice N-1 clos le 31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	45 315	29 424
	Immobilisations financières* (1)	040	042	444 314	444 314
	Total I (5)	044	048	489 629	29 424
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070		
		072	074	248 460	248 460
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	459 282	459 282
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	707 743	707 743
	Total général (I + II)	110	112	1 197 372	29 424
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	122	7 500	7 500
	Ecarts de réévaluation	124	126		
	Réserve légale	126	128	750	750
	Réserves réglementées*	130	132	122	122
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	134	813 644	714 843
	Report à nouveau	134	136		
	Résultat de l'exercice	136	138	78 185	98 801
	Subventions d'investissement	137	139		
	Provisions réglementées	140	142		
	Total I	142	144	900 202	822 017
Provisions pour risques et charges	154	156			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	158		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	166		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	168	41 085	12 522
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	174	602	25 564
	Comptes courants d'associés	173	175	224 759	264 464
	Autres dettes	175	177	1 300	2 290
	Produits constatés d'avance	174	176		
Total III	176	178	267 746	304 840	
Total général (I + II + III)	180	182	1 167 948	1 126 856	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	195	427 514	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	199		35 806
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	201		311 169
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	197		
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	184		
	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	186		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS CAP-VERT		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons	215		214		
		services * } intracommunautaires	217		218	
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	463	139 591	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	463 139 591	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	45 626	10 266
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	350	244	952	769
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	8 811	9 283
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
	260			264	55 389	20 318
Total des charges d'exploitation (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(54 927) 119 273	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	145 806 8 165	
	Produits exceptionnels (IV)			290	311 169 173 100	
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300	323 862 173 551	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	348		306		28 186
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	78 185 98 801	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	78 185 314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	602	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	6 612	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		989		
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)					
	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)			138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		991		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)					
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)			992		
	ZFA NG (41 quaterdécies)	345		344		
	Investissements et souscriptions outre-mer					
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)			993			
Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127			
Zones restructuration de la défense (44 terdécies)						
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies)					
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies B)	643		645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies C)	648		649		
Déduction exceptionnelle (art. 39 décies D)						
Déduction exceptionnelle (art. 39 décies E)			990			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 37 160	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372 37 160	

ANNEXES

31/12/2023

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 167 948** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **457 437** euros et un total **charges** de **379 252** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **78 185** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC **2014-03** et des **règlements ANC 2018-07** relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des amortissements

Conformément aux règlements du CRC, l'entreprise a opté pour la simplification offerte aux PME consistant à conserver les conditions d'amortissement définies par les usages antérieurs.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- Agencements et aménagements : Linéaire 8 ans
- Matériel de transport : Linéaire 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : Linéaire 3 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	43 667					43 667
Matériel de bureau, mobilier	1 648					1 648
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 315					45 315
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	733 070		518 439		807 196	444 314
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	733 070		518 439		807 196	444 314
TOTAL	778 386		518 439		807 196	489 629

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	19 042	8 733		27 776
	Matériel de bureau, mobilier	1 570	78		1 648
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 612	8 811		29 424	
TOTAL		20 612	8 811		29 424

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	427 514	427 514	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 806	3 806	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	244 654	244 654	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		675 974	675 974	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 085	41 085		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	602	602		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 300	1 300		
	Groupe et associés (2)	224 759	224 759		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		267 746	267 746		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		224 759			

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	15,0000	7 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	500,00	15,0000	7 500,00

--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		37 907
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES FOURNISSEURS NON PARVENUES</i>	37 305	37 305
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	602	602

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SCCV 22bis SAQUIN		1 000	80,00	
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS FONCIERE 3.0		745 966	50,00	727 963
SCI DESAIX VIVIER-MERLE		42 199	32,26	997
SEP LYON 2 - CHARLEMAGNE		925	50,00	925
SAS REPUBLIQUE 2022		(72 172)	50,00	(73 172)
SCCV L'ADROIT D'ISERE		(4 118)	50,00	(5 118)
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				